

La charte

•Qu'est-ce qu'un Tiers-lieu ?

Mot chapeau au 1er abord pour rassembler sous une même et grande famille les espaces de coworking, les HackerSpace, les Repair'Café, les jardins partagés et autres habitats partagés.

Les Tiers Lieux sont destinés à être des espaces de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Ils permettent l'émergence de projets collectifs permettant de co-créer et conserver de la valeur sur les territoires.

•Que trouve-t-on au TiersLieu de la Safranière du Val d'Arly??

Un espace de co-working, un local de répétitions et une bibliothèque principalement.

•Que fournit la Safranière du Val d'Arly?

Une pièce de 20m², 1 imprimante, l'électricité du réseau edf (5€/kWh), 1 espace sanitaires/douche, toilettes sèches, cuisinière électrique, table ronde,banc, chaises, canapé, plein de coussins, les arbres pour les hamacs. Bientôt un rétroprojecteur.

• Qui peut utiliser notre Tiers Lieu ?

Ce Tiers Lieu est disponible comme une ressource communautaire, qui propose un accès sur inscription à tous ceux qui veulent participer à l'aventure. Nous demandons une participation de forfaitaire de 5€/kWh considérée comme défraiement lors de l'utilisation de matériel électrique. (chauffage, sono...)

On peut consommer de manière basique le Tiers Lieux, comme d'autres utilisent uniquement des logiciels pré-installés sur un ordinateur.

On peut également participer et améliorer les services existants. S'il le souhaite, chacun commence à travailler avec les autres personnes, à explorer avec eux des pistes. Cela peut se faire en donnant de son temps ou de son savoir.

•Quelles sont vos responsabilités ?

> Identité: Remplir et Signer la feuille de présence en arrivant.

> Sécurité : Ne blesser personne et ne pas endommager l'équipement.

> Fonctionnement : Aider à nettoyer, maintenir et améliorer le Tiers Lieu.

> Comportement : Maintenir le lieu d'accueil convivial et chaleureux.

•Qui possède le matériel mis à disposition ?

Le matériel est communautaire et ne peut pas quitter le site.

L'emprunt de matériel appartenant au Tiers-Lieu n'est pas prévu et doit être soumis à une décision collective.

•Est ce que les entreprises peuvent utiliser notre Tiers Lieu??

Les activités commerciales peuvent être prototypées et incubées à la Safranière, mais elles ne doivent pas entrer en conflit avec les autres usages, elles doivent croître au delà

du site plutôt qu'en son sein, et il est attendu qu'elles bénéficient à leurs inventeurs, au Tiers Lieu, et aux réseaux qui ont contribué à leur succès.

•Que trouve t on dans un Tiers Lieu à Notre Dame de Bellecombe ?

- ✓ Un lieu de lecture
 - journaux, documentation et magazines engagés
 - canapé
 - chaises-longues et crème solaire
 - petits tableaux noirs
- ✓ Une exposition (Sortir du Nucléaire)
- ✓ Un espace de co-working (cours particuliers, saisir des devis, recharger son portable, réunions de travail, mini projections-débats...)
 - 1 ordinateur poussif /imprimante
 - 1 table ronde 6 personnes
 - 1 petit frigo
- Un présentoir → Action Non-violente, infos Alternatives
 - cartes et dépliants touristiques locaux

L'espace de co-working est utilisé par des associations, des voyageurs, des artisans et professions nomades, des particuliers.

- ✓ Un local de répétitions (5€/kWh)
- ✓ 1 demande de crowdfunding pour un rétroprojecteur
- ✓ Des mini conférences et ateliers (jeux de rôle pour faire réfléchir, peinture d'affiches, réalisation de produits naturels, films-débats, soutenances de thèses « blanches » pour s'entraîner ou apprendre)

Les hôtes :

Le Tiers-Lieu de la Safranière est situé chez un particulier qui nous reçoit dans un esprit amical, associatif ou d'entre-aide.

L'assurance :

Il est préférables que les utilisateurs aient souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les dommages dont ils pourraient être responsables.

Les conditions d'inscription :

Remplir et Signer la feuille de présence des invités et utilisateurs.
Copie d'un document d'identité individuel.

Signer la Charte d'Utilisation du Tiers Lieu de la Safranière